

# Déclaration Préalable

## Formation Spécialisée en Matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail du Ministère de l'Intérieur

Monsieur le Président de cette formation spécialisée,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,  
Chers collègues,

10/10/2023

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte toujours aussi prégnant. Malgré les différentes contraintes opérationnelles particulières liées à un emploi pour le moins intensif, **l'engagement des personnels sur le terrain a été exemplaire**, comme toujours.

Ces dernières semaines, la multiplicité des événements sur notre territoire a mis en exergue le dévouement et la technicité des personnels qui composent notre ministère. Cela aura certainement été pris pour un « galop d'essai » avant les échéances de 2024 par nos autorités.

C'est la raison pour laquelle, **notre rôle est de vous mettre en alerte** car si cela s'est bien passé, c'est avant tout grâce à l'abnégation des personnels.

Mais ne vous méprenez pas, **nous sommes dans un contexte de fatigue important des personnels**, voire même d'exaspération pour d'autres, Monsieur le Président.

En effet, les **rappels incessants**, couplés à l'**impossibilité pour les agents de prendre des congés, pèsent sur leur état de santé et déstabilisent leur équilibre familial et social**.

C'est d'ailleurs **notre saisine** du Directeur Général qui a conduit à faire alléger le taux de présence des personnels en cette fin de Coupe du Monde de Rugby.

De plus, au regard de l'actualité internationale, les sollicitations diverses ne vont pas s'atténuer.

Ces éléments viennent s'ajouter à un **contexte interne compliqué** avec des réformes dans tous les périmètres du Ministère, DDI et SGCD pour les préfectures, réforme de la DGPN pour la Police Nationale, et mise en place de la LOPMI, notamment le retard pris sur la création l'ISSPAT, l'amélioration de l'ISS et du statut des PTS, et les incohérences dans la mise en œuvre de la réforme du GEA.

Déclaration Préalable F3SCT MI du 10/10/2023

<https://www.fsmi-fo.com/>

**FSMI**  
**FORCE OUVRIÈRE**  
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

# Déclaration Préalable

Ces réformes sont parfois mal expliquées, mal comprises ou mal « ficelées ».

**Ce mal-être se nourrit aussi, par une remise en cause, de plus en plus palpable, de l'autorité de l'état dans notre société.**

Confrontés à une remise en question de leur travail, **les agents du MI sont quotidiennement confrontés à des agressions**, aussi bien verbales que physiques. Les exemples sont quotidiens.

Les policiers sont évidemment concernés mais ne sont pas les seuls dans ce cas. Les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ont vu les agressions à leur encontre augmenter de façon exponentielle avec une violence jamais connue jusque là.

Ces faits ne sont que la conséquence du mal qui gangrène ce secteur depuis sa privatisation : **la fraude.**

Nous ne pouvons accepter que **des Organismes Agréés deviennent des vitrines pour blanchiment de l'argent sale et de financement de trafic en tous genres.**

Les agents de ces services doivent retrouver une sérénité dans l'exécution de leurs missions quotidiennes et **ne pas voir leurs conditions de travail se dégrader, comme c'est le cas actuellement.**

**Une véritable politique de gestion des effectifs doit être mise en place et un effort de recrutement doit être décidé.**

Pour les policiers, les inspecteurs du permis de conduire, tant d'autres agents de notre ministère, **les situations de souffrance se multiplient.**

Que dire des agents de préfecture qui, eux aussi, **ne se reconnaissent plus, dans un cadre de travail de plus en plus « mal-traitant » par certaines structures managériales internes ?**

Comme vous le constatez, les agents publics de notre ministère ne peuvent plus continuer à subir un emploi qui **ne cesse de se dégrader** alors qu'une amélioration des conditions de travail devrait s'opérer.

Toutes ces contraintes, toutes ces pressions accroissent **le mal-être et la fatigue des personnels** qui, fatigués tant physiquement que psychologiquement, ne peuvent plus bénéficier de véritables repos récupérateurs en famille.

Certains fonctionnaires n'ont même plus la capacité de s'occuper correctement de leur cellule familiale.

Aussi, Monsieur le Président, nous vous le réaffirmons et réitérons notre demande, les agents doivent pouvoir se ressourcer auprès de leur famille et avoir les repos physiologiques nécessaires à leur bien-être.

Déclaration Préalable F3SCT MI du 10/10/2023

<https://www.fsmi-fo.com/>

**FSMI**  
**FORCE OUVRIÈRE**  
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

**Notre formation ne doit-elle pas mettre en place un suivi afin que vous puissiez avoir les remontées adéquates sur les divers ressentis comme nous l'avions proposé ?**

Ce n'est toujours pas le cas à l'heure actuelle.

De nombreux sujets sont source d'inquiétude et de mal-être pour les personnels, **vous ne semblez pas en prendre conscience.**

La période de congés 2024 reste un sujet sensible pour nos collègues qui ne peuvent se projeter alors que tout le monde sait à quel point cette période revêt une importance particulière.

Le manque de réponse et les doutes de certains chefs de service ne font qu'alimenter le « **stress ambiant** ».

De nombreuses réunions sur l'organisation des JOP 2024 ont été organisées mais **sans aucune consultation des instances de concertation.**

Une réelle prise en charge des conditions de travail des agents pour les événements futurs doit être mise en place, **vous ne pourrez avoir les remontées du terrain que par l'intermédiaire d'un dialogue social réel.**

Mais notre formation doit aussi se pencher sur d'autres sujets qui nous paraissent revêtir une réelle importance.

**Le reclassement pour inaptitude** est un véritable sujet qui peut plonger un agent et sa famille dans le désarroi le plus complet s'il est mal accompagné.

Nous n'allons pas alourdir cette déclaration en vous faisant un catalogue à la Prévert des points que nous souhaitons voir inscrit à l'ordre du jour de cette réunion mais nous vous les soumettrons lors des questions diverses et **entendons bien avoir des réponses à celles-ci.**

Monsieur le Président, notre Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail et toutes les formations spécialisées de proximité devront, elles aussi, jouer tout leur **rôle de prévention** auprès des différentes autorités locales et **vous pouvez compter sur nous pour y veiller.**

La FSMI-FO souhaite que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de cette réunion.

La délégation FSMI-FO